



mensuel de l'actualité
municipale et associative

N°56

SEPTEMBRE

2019

VEUREY INFO

VOROIZE

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

- p2 - Edito
- p2-3 - Point sur les Projets de Travaux en cours en 2019 et 2020.
- p3 - Travaux d'été à l'école
- Travaux rue des Jayères
- p4 - Horaires tag
- p5 - Horaires tag
- p6 - Entretien des limites de propriétés
- Civisme, Bruit, Environnement
- Collecte textiles
- p7 - Prime Air Bois
- p8 - Covoiturage
- Forum emploi
- p9 - Démarches Métropole

VIE ASSOCIATIVE

- p9 - Collecte de sang
- P10 - CLV
- Petits malins
- P11 - Les journées du patrimoine
- P12 - CMEV

INFORMATIONS UTILES

P10

AGENDA

P10

MAIRIE DE VEUREY-VOROIZE

2 rue de la Gilbertière

Tél : 04 76 85 16 80

Fax : 04 76 85 54 28

mairieveureyvorozie@wanadoo.fr

www.veurey-voroize.fr



Directeur de la publication : Philippe Heraud
Mise en page et impression : JD2 Tullins

Après des vacances que nous avons toutes et tous bien mérités, la rentrée est là et bien là .

Nous allons reprendre chacun nos activités et en ce qui concerne l'équipe municipale, faire avancer nos nombreux projets.

D'abord la maison de santé avec les travaux qui ne vont plus tarder à démarrer, le temps de désigner les entreprises qui ont répondu à la consultation lancée en juillet.

Ensuite, l'agrandissement du restaurant scolaire avec l'instruction du permis que va être déposé.

Puis, la rénovation de la cure et la réalisation de ses trois logements locatifs de qualité : les travaux devraient démarrer au début de l'année prochaine.

Egalement, la rénovation de l'école élémentaire avec un projet qui devrait satisfaire les enfants, les enseignants et les parents : les études vont se poursuivre et seront partagées.

Enfin l'espace polyvalent que nous allons rendre moins énergivore en retravaillant l'isolation et le mode de chauffage avec une chaufferie bois commune avec l'école élémentaire.

Un programme chargé, qui va au-delà du mandat mais qui sera résolument ancré.

C'est grâce à une gestion rigoureuse de notre budget depuis de nombreuses années que tout sera réalisé avec la maîtrise des impôts et de notre endettement.

Je vous souhaite une bonne rentrée, scolaire, professionnelle, associative et vous donne rendez-vous aux prochains événements et notamment au forum des associations.

Guy JULLIEN
Le Maire

POINT SUR LES PROJETS DE TRAVAUX EN COURS EN 2019 ET 2020.

Cette année doit voir le démarrage de plusieurs projets engagés par la Commune.

Ces projets ont mis pour certains pas mal de temps avant de prendre forme et d'être validés par des analyses de faisabilité et la consultation de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'architecture.

Certains de ces projets ont fait l'objet de présentations au public (maison de santé), d'autres seulement aux utilisateurs (extension restaurant scolaire, réhabilitation de l'école élémentaire), enfin, le projet de transformation de la Cure en appartements nous est apparu plus opportun que de réaliser un espace de coworking, les demandes étant trop réduites, et nous ne l'avons pas évoqué jusqu'à présent. Tous les renseignements supplémentaires peuvent être donnés en Mairie.

MAISON DE SANTÉ.

Le projet a été confié à la SEMCODA, organisme qui prendra en charge la construction puis la gestion du bâtiment.

Le permis de construire a été accordé et les travaux devraient débuter avant la fin de l'année.

Le bâtiment d'un étage sera construit sur le terrain situé entre la place et le commerce Vival, terrain que la Commune avait acheté lors du précédent mandat.

Il rassemblera les cabinets de : 3 médecins, infirmière, kinésithérapeute, ostéopathe, podologue, psychologue.

Le terrain a été concédé à la SEMCODA sous forme d'un bail emphytéotique de 51 ans.

Le parking situé derrière Vival sera agrandi avec une participation financière de la Métro.

EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE.

Le restaurant scolaire devenait trop exigu par rapport au nombre de repas servis, et il était de plus en plus difficile de faire partager cet espace entre les petits de la maternelle

et les grands. Cette extension sera réalisée en fin d'automne, sur l'espace disponible à l'arrière du bâtiment actuel, une ouverture sera réalisée pour permettre une liaison intérieure entre les 2 salles.

Le projet a fait l'objet d'une consultation d'architectes.

Le bureau SOLEA a été retenu par la commission d'appels d'offres pour sa conception et sa bonne intégration au bâtiment actuel.

Les travaux occasionneront une gêne certaine aux utilisateurs, nous essayerons de les minimiser en réalisant les plus perturbateurs durant les congés scolaires. La vue ne correspond pas à la version retenue.

Les aménagements extérieurs seront modifiés afin de faciliter l'accès aux personnes handicapées.

LA CURE.

Au début du mandat nous avons entamé une réflexion sur le devenir de ce bâtiment qui laissé à l'abandon se dégrade de plus en plus. D'autre part les squats fréquents continuent à endommager le peu de valeurs historiques intérieures qui subsistent.

Le projet de coworking a été envisagé mais après plusieurs consultations et enquêtes il a été stoppé et une étude de faisabilité nous a conduits à imaginer plutôt la réhabilitation avec création de logements locatifs de bonne prestation.

Suite à une consultation ouverte, c'est l'architecte C. Pichat qui a été retenue et qui nous a proposé un programme qui utilise au maximum les possibilités du bâtiment.

Le commencement de la construction pourrait débuter tout début 2020. 3 logements seront réalisés dans le volume disponible : 1 T3, 1 T2 avec mezzanine et 1 T4 en duplex.

Des petits espaces individuels seront aménagés pour donner une ouverture aux appartements. Des places de parking seront réalisées sur l'avant du jardin.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

La réalisation d'un groupe scolaire inscrit dans notre programme a fait l'objet d'une étude de programmation qui nous a dissuadés de nous engager plus en avant.

Après une période de réflexion, il a été décidé de conserver l'école maternelle en place car elle répond aux besoins actuels et de réhabiliter le bâtiment actuel de l'école. Suite à la consultation de bureaux d'études avec un cahier des charges précisant nos souhaits de confort et de respect des conditions environnementales, le groupement APOIDEA a retenu toute notre attention. Un programme d'analyse et de diagnostic sur plusieurs projets nous a été présenté et nous avons pu faire le choix sur celui qui nous semblait correspondre à nos attentes et à l'intérêt collectif.

Durant les phases en cours de préparation du dossier de réalisation, les élèves et leurs parents, les enseignants et le

personnel communal seront consultés de nouveau afin de valider la solution qui pourrait être mise en chantier dès la fin de l'année scolaire 2019/2020. Les travaux devraient durer une année scolaire pendant laquelle des solutions de remplacement des classes devront être mises en place. La totalité du bâtiment actuel sera utilisée, l'étage ayant été libéré.

Ce projet prendra en compte les problèmes d'accessibilité et de sécurité, de confort des enfants tant sur le plan acoustique que climatique.

La rue des Clos restera toujours fermée pour garantir la sécurité des enfants se rendant au restaurant scolaire ou lors des entrées sorties.

Une chaufferie bois commune pourrait assurer le chauffage de l'école et du centre de loisirs.

TRAVAUX RUE DES JAYÈRES

Le changement de la conduite d'eau potable devenue vétuste, rue des Jayères, chemin de La Bournay et côte du Perron, va nécessiter d'importants travaux, encadrés par les services de La Métro.

Après les sondages réalisés cet été, le chantier vient de démarrer pour une durée de 3 mois, depuis la partie basse, au carrefour rue des Perrières et va se déplacer vers la partie haute au carrefour place du Perron.

D'importantes perturbations sont donc à prévoir pour les riverains, mais leurs accès seront toujours maintenus, en accord avec les responsables du chantier; n'hésitez pas à les contacter afin d'anticiper au mieux vos déplacements.



TRAVAUX D'ÉTÉ À L'ÉCOLE

ÉCOLE MATERNELLE

Cet été aura été celui du renouvellement des jeux de l'école maternelle. Ceci devenant une réelle nécessité car les anciens devenaient difficiles à entretenir et ne seraient bientôt plus aux normes de sécurité requises.

Manu Broder, aidé lorsque c'était nécessaire par Thierry, a réussi le montage du puzzle, ce qui n'a pas été un « jeu d'enfant ! » et ce pendant la canicule.

Nous espérons que nos petites « têtes blondes » sauront apprécier et passeront de bonnes récréations.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Cette année peu de travaux réalisés à l'école élémentaire à part quelques améliorations (pose de rideaux dans la 5ème classe, interphone visiophone à l'entrée, ...). En effet, la Commune ayant décidé de réhabiliter l'ensemble du bâtiment à partir de l'année scolaire 2020/21, il n'a pas été jugé utile d'engager trop de frais sur cet équipement.

Nous espérons que les enseignants et les élèves sauront patienter encore un peu. Un prochain article présentera le projet retenu et des présentations seront programmées auprès des élèves, des enseignants et des parents d'élèves afin de retenir leurs observations.



HORAIRES TAG

51

Direction
VEUREY-VOROIZE Châtelard

Horaires valables
à partir du
2 septembre 2019

Calendrier des périodes horaires à consulter avant votre déplacement

2	SEPT.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
0	OCT.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	NOV.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
9	DÉC.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

■ Le 1^{er} mai le réseau TAG ne fonctionne pas.

JAN.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
FÉV.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29			
MAR.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
0	AVR.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
2	MAI	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
0	JUIN	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	
1	JUIL.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
0	AOÛT	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Semaine – les horaires indiqués peuvent varier en fonction des aléas de la circulation

Saint-Egrève Gare	06 45	07 55	10 00	12 35		16 40	17 51	18 48									
Karben	06 47	07 57	10 02	12 37		16 42	17 53	18 50									
San Marino - Barrage	06 51	08 01	10 06	12 41		16 46	17 57	18 54									
Praparis - Les Roses	06 53	08 03	10 08	12 43		16 48	17 59	18 56									
Bascule	06 58	08 08	10 13	12 48		16 53	18 04	19 01									
Iles Cordées	07 02	08 12	10 17	12 52		16 57	18 08	19 05									
La Rive	07 04	07 39	08 00	08 14	08 40	10 19	12 54	14 48	15 18	15 50	16 20	16 48	16 59	17 15	18 10	18 40	19 07
Veurey Mairie	07 06	07 41	08 02	08 16	08 42	10 21	12 56	14 50	15 20	15 52	16 22	16 50	17 01	17 17	18 12	18 42	19 09
Châtelard	07 10	07 45	08 06	08 20	08 46	10 25	13 00	14 54	15 24	15 56	16 26	16 54	17 05	17 21	18 16	18 46	19 13

● Le mercredi, circule sans réservation.

Semaine en vacances scolaires et autres dates (voir calendrier) les horaires indiqués peuvent varier en fonction des aléas de la circulation

Saint-Egrève Gare	06 45	07 53	09 05	10 27	12 27	15 47	16 47	18 00	18 40
Karben	06 47	07 55	09 07	10 29	12 29	15 49	16 49	18 02	18 42
San Marino - Barrage	06 51	07 59	09 11	10 33	12 33	15 53	16 53	18 06	18 46
Praparis - Les Roses	06 53	08 01	09 13	10 35	12 35	15 55	16 55	18 08	18 48
Bascule	06 58	08 06	09 18	10 40	12 40	16 00	17 00	18 13	18 53
Iles Cordées	07 02	08 10	09 22	10 44	12 44	16 04	17 04	18 17	18 57
La Rive	07 04	08 12	09 24	10 46	12 46	16 06	17 06	18 19	18 59
Veurey Mairie	07 06	08 14	09 26	10 48	12 48	16 08	17 08	18 21	19 01
Châtelard	07 10	08 18	09 30	10 52	12 52	16 12	17 12	18 25	19 05

Semaine en été (voir calendrier) les horaires indiqués peuvent varier en fonction des aléas de la circulation

Saint-Egrève Gare	06 45	08 03	09 25	10 45	12 45	16 05	16 45	18 05	18 45
Karben	06 47	08 05	09 27	10 47	12 47	16 07	16 47	18 07	18 47
San Marino - Barrage	06 51	08 09	09 31	10 51	12 51	16 11	16 51	18 11	18 51
Praparis - Les Roses	06 53	08 11	09 33	10 53	12 53	16 13	16 53	18 13	18 53
Bascule	06 58	08 16	09 38	10 58	12 58	16 18	16 58	18 18	18 58
Iles Cordées	07 02	08 20	09 42	11 02	13 02	16 22	17 02	18 22	19 02
La Rive	07 04	08 22	09 44	11 04	13 04	16 24	17 04	18 24	19 04
Veurey Mairie	07 06	08 24	09 46	11 06	13 06	16 26	17 06	18 26	19 06
Châtelard	07 10	08 28	09 50	11 10	13 10	16 30	17 10	18 30	19 10

Samedis et autres dates (voir calendrier) – les horaires indiqués peuvent varier en fonction des aléas de la circulation

Saint-Egrève Gare	06 45	08 03	09 25	10 45	12 45	16 05	16 45	18 05	18 45
Karben	06 47	08 05	09 27	10 47	12 47	16 07	16 47	18 07	18 47
San Marino - Barrage	06 51	08 09	09 31	10 51	12 51	16 11	16 51	18 11	18 51
Praparis - Les Roses	06 53	08 11	09 33	10 53	12 53	16 13	16 53	18 13	18 53
Bascule	06 58	08 16	09 38	10 58	12 58	16 18	16 58	18 18	18 58
Iles Cordées	07 02	08 20	09 42	11 02	13 02	16 22	17 02	18 22	19 02
La Rive	07 04	08 22	09 44	11 04	13 04	16 24	17 04	18 24	19 04
Veurey Mairie	07 06	08 24	09 46	11 06	13 06	16 26	17 06	18 26	19 06
Châtelard	07 10	08 28	09 50	11 10	13 10	16 30	17 10	18 30	19 10





Veurey La Rive <>

Lycée ARISTIDE BERGÈS (Seyssinet-Pariset)

horaires valables à partir du : lundi 2 septembre 2019

ALLER	LMMeJV
La Rive*	07 02
Les Échalières	07 02
Perrières	07 04
Îles Cordées	07 04
La Cuche	07 05
Le Ruisset	07 07
Bascule	07 08
Saint-Jean	07 09
Chaulnes	07 09
Praparis – Les Roses	07 10
Praparis – Usine	07 11
Les Engenières	07 14
La Rollandière	07 15
Château de Sassenage	07 16
Place de la Libération	07 19
Trefforine	07 20
Pré Fleury	07 22
Les Pies	07 23
La Poya	07 24
Charles Michel	07 26
Louis Maisonnat	07 30
Lycée Aristide Bergès	07 32
Lycée des Eaux Claires	07 39
Lycée Vaucanson (arrêt Docteur Schweitzer)	07 43
Lycée Louise Michel	07 46

*correspondance avec la ligne 51 en provenance de Châtelard

RETOUR	Me	LMJV
Lycée Aristide Bergès	12 10	16 45 17 40
Bergès – Vercors	12 11	16 46 17 41
La Poya	12 15	16 50 17 45
Les Pies	12 16	16 51 17 46
Pré Fleury	12 16	16 51 17 47
Trefforine	12 17	16 52 17 48
Place de la Libération	12 18	16 53 17 49
Château de Sassenage	12 19	16 54 17 50
La Rollandière	12 20	16 55 17 51
Les Engenières	12 20	16 55 17 52
Praparis – Usine	12 23	16 58 17 54
Praparis – Les Roses	12 24	16 59 17 55
Chaulnes	12 26	17 01 17 57
Saint-Jean	12 27	17 02 17 58
Bascule	12 28	17 03 17 59
Le Ruisset	12 29	17 04 18 00
La Cuche	12 30	17 05 18 01
Îles Cordées	12 31	17 05 18 02
Perrières	12 33	17 06 18 03
Les Échalières	12 35	17 07 18 05
La Rive*	12 35	17 10 18 05

*correspondance avec la ligne 51 en direction de Châtelard

DESSERTES SCOLAIRES RENTREE 2019

Les dessertes scolaires des collèges et des lycées sont assurées par des bus spéciaux SACADO 201 et 191, le 20 et le 51 (cf les horaires joints).

Les horaires des 20 et des 51 sont disponibles sur le site et en mairie.

Les BUS PROXIMO 20, les SACADOS 201 et 191 s'arrêtent à LA RIVE où les FLEXO 51 prennent le relais et desservent le village jusqu'au CHATELARD.

Les RESERVATIONS FLEXO 51 : les horaires nécessitant une réservation sont signalés par un sigle sur la fiche horaire de la ligne. Vous pourrez effectuer une réservation 24H/24 jusqu'à 2 heures avant votre déplacement :
- sur le site internet tag.fr - par téléphone au 0438703870 choix 2.



Veurey La Rive <>

Collège FLEMING (Sassenage)

horaires valables à partir du : lundi 2 septembre 2019

ALLER	LMMeJV
La Rive*	07 35
Les Échalières	07 36
Perrières	07 38
Îles Cordées	07 39
La Cuche	07 40
Le Ruisset	07 41
Parc des Biches	I 07 35
Chemin des Noyers	I 07 35
Lotissement des Tilleuls	I 07 36
Noyarey Village	I 07 37
Rue du Maupas	I 07 38
Bascule	07 44 07 41
Saint-Jean	07 45 07 43
Chaulnes	07 46 07 45
Praparis – Les Roses	07 47 07 46
Praparis – Usine	07 48 07 47
Les Engenières	07 50 07 49
La Rollandière	07 53 07 52
Château de Sassenage	07 55 07 55
Place de la Libération	08 00 08 00
Collège Fleming	08 10 08 10

*correspondance avec la ligne 51 en provenance de Châtelard

RETOUR	Me	LMJV
Collège Alexander Fleming	12 30 12 30	16 40 17 40
Place de la Libération	12 32 12 32	16 42 17 42
Château de Sassenage	12 34 12 34	16 44 17 44
La Rollandière	12 35 12 35	16 45 17 45
Les Engenières	12 35 12 35	16 45 17 45
Praparis – Usine	12 38 12 38	16 48 17 48
Praparis – Les Roses	12 39 12 39	16 49 17 49
Chaulnes	12 41 12 41	16 51 17 51
Saint- Jean	12 42 12 42	16 52 17 52
Bascule	12 43 12 43	16 53 17 53
Rue du Maupas	I 12 46	16 55 17 55
Noyarey Village	I 12 48	16 57 17 57
Lotissement des Tilleuls	I 12 49	16 57 17 57
Chemin des Noyers	I 12 50	16 58 17 58
Parc des Biches	I 12 50	16 58 17 58
Le Ruisset	12 45	16 58 17 58
La Cuche	12 46	17 01 18 01
Îles Cordées	12 47	17 02 18 02
Perrières	12 48	17 03 18 03
Les Échalières	12 50	17 05 18 05
La Rive*	12 50	17 05 18 05

*correspondance avec la ligne 51 en direction de Châtelard



ENTRETIEN DES LIMITES DE PROPRIÉTÉS

Nos services techniques sont très occupés en cette saison pour la réalisation de l'entretien des bordures de voiries communales. L'épaveuse a pu être passée le long de la plupart de nos routes et terrains, et le débroussaillage a permis de terminer les endroits difficiles d'accès.

Nous tenons à rappeler que la mission de nos services s'arrête à l'entretien du territoire communal, et qu'il est de la responsabilité des propriétaires de s'assurer que les bor-

dures de routes et chemins en limites de leurs propriétés soient régulièrement entretenues. Les haies ne doivent également pas déborder sur les voiries aux risques de masquer la visibilité et d'endommager les véhicules.

Ces gestes de civisme permettent de maintenir un aspect agréable pour tous et donnent une valeur supplémentaire au caractère environnemental de notre beau village ainsi qu'à nos maisons. Merci à tous de votre compréhension.

CIVISME, BRUIT, ENVIRONNEMENT

Nous ne le répétons jamais assez mais le plaisir d'habiter un village à la campagne (si proche de la ville) comme Veurey devrait être goûté par tous.

Hélas, nombreux sont ceux qui finalement ne le ressentent pas comme d'autres et c'est dommage.

C'est effectivement faire peu d'état de civisme que de faire du bruit avec des outils mécaniques en dehors des heures autorisées (voir site), ou avec des machines infernales comme motos ou voitures qui de plus pour le plus grand plaisir de leurs propriétaires, non seulement dérangent des centaines de personnes à elles seules, mais prennent et font également prendre des risques à autrui par leur vitesse.

Les aboiements (sans raisons la plupart du temps) de chiens mal dressés et qui peuvent nuire à la tranquillité d'un quartier tout entier constituent également une gêne à déplorer.

Domage, nombre d'entre nous avaient choisi Veurey pour son cadre et son éloignement de la pollution sonore de la ville.

De même, nous constatons que de plus en plus d'espaces privatifs sont mal entretenus (bordures de propriétés, haies, terrains laissés à l'abandon), ce qui ne donne pas une image positive de notre environnement et dévalorise notre patrimoine personnel et communal. C'est très regrettable, et même si tout ne doit pas être aseptisé et lisse comme dans les villes modèles, il est toujours plus agréable de faire visiter notre village lorsqu'il est bien entretenu.

Merci donc à chacun de faire individuellement un effort pour le bien de tous.

VOS TEXTILES COLLECTÉS PRÈS DE CHEZ VOUS !

La Métropole teste une collecte de textiles dans notre commune du 21 octobre au 2 décembre 2019. Un conteneur sera disposé, à cet effet, sur l'espace public, au niveau du parking de l'école élémentaire.

Pour participer :

- Triez vos textiles, linges de maison et chaussures dont vous ne voulez plus, qu'ils soient usés, déformés, troués ou tout simplement démodés.
- Mettez-les dans un sac et fermez-le bien.
- Déposez le sac dans le conteneur mis à votre disposition entre le 21 octobre au 2 décembre 2019.

Les dons seront collectés par TriVallées et acheminés vers un centre de tri du textile en Savoie où ils seront triés et envoyés vers des filières de vente et de recyclage appropriées en fonction de leur état.

Sont acceptés :

- Vêtements et sous-vêtements
- Linge de maison
- Chaussures
- Sacs et peluches

qu'ils soient abimés, troués, déformés ou tout simplement démodés.

Sont interdits :

- Les textiles mouillés (risque de moisissures).
- Les textiles souillés par des produits chimiques (risque de pollution).

Pour rappel, en dehors de cette opération, vous pouvez donner vos textiles, linges de maison et chaussures dans toutes les déchèteries de la Métropole ainsi que dans de nombreux points associatifs. Retrouvez toutes les informations sur lametro.fr ou au 0 800 50 00 27.



PROMOTION DU DISPOSITIF PRIME AIR BOIS



L'amélioration de qualité de l'air est un enjeu majeur de notre territoire pour les années à venir. Grenoble Alpes Métropole à conscience de l'enjeu de santé publique et met en place de nombreuses actions pour ramener les concentrations de particules fines à des niveaux préconisés par l'Union Européenne ou encore l'Organisation Mondiale de la santé.

La pollution aux particules fines provient de plusieurs sources. La mauvaise combustion de biomasse (bois de cheminées et déchets verts) responsable d'environ 45% des émissions (60 % en hiver) se place comme le premier émetteur. Vient ensuite le parc automobile (particulièrement les moteurs diesel) responsable d'un tiers des émissions.

Les pouvoirs publics mettent en place des actions concrètes afin d'agir sur les différents secteurs d'émissions (résidentiel, automobile, industriel etc.).

Concernant le chauffage individuel au bois, il peut être très polluant s'il est mal réalisé. Un chauffage au bois performant et propre repose sur trois points : Un appareil performant et bien installé, l'utilisation d'un combustible adapté ainsi qu'une utilisation et un entretien optimal de son appareil.

Grenoble Alpes Métropole a mis en place une prime de renouvellement de votre appareil en 2015, cette prime a été doublée en septembre 2018 permettant un financement de 1600€ à 2000€ pouvant représenter plus de 50 % de l'opération. Un foyer ouvert mal entretenu émet jusqu'à 100 fois plus de particules qu'un insert ou un poêle récent correctement installé. Ces valeurs montrent bien la nécessité de ne plus utiliser de vieux systèmes de chauffage.

Nous pouvons aussi parler du confort de chauffage car un foyer ouvert aura un rendement de 10 % quand un poêle récent en aura 80. L'économie de combustible réalisée permet un retour sur investissement rapide, de l'ordre de 3 à 6 ans selon l'installation.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur le dispositif vous pouvez contacter l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC), partenaire technique de Grenoble Alpes Métropole. L'association instruit les dossiers de demande mais elle réalise aussi des animations sur les bonnes pratiques liées au chauffage au bois. Vous pouvez obtenir de plus amples informations en les contactant au 04 76 00 19 09 ou par mail prime-air-bois@alec-grenoble.org.

À l'évocation d'un agréable et réconfortant feu de cheminée, il est toujours bon de rappeler que dans notre métropole, le chauffage au bois individuel est responsable de 66 % des émissions de particules fines sur notre territoire en période hivernale, ce pourcentage pouvant atteindre 75 % des émissions de particules fines lors des pics de pollution hivernaux. En cause, des appareils vétustes dits « non performants » et polluants ou mal utilisés. Lancée fin 2015, la prime Air-Bois vise à réduire de 10% ces émissions nocives en facilitant le renouvellement d'un tiers de ces appareils (soit environ 5 000 dans la Métropole). Comment ? En proposant une prime de 1600 € - ou 2000 € selon les ressources du foyer - à toute personne remplaçant son appareil (poêles à bûches et inserts) datant d'avant 2002 ou sa cheminée ouverte par un nouvel équipement doté du label « flamme verte 7 étoiles » ou équivalent et installé par un professionnel Reconnu Garant de l'Environnement (RGE). Cette contribution financière de la Métropole est par ailleurs cumulable avec le crédit d'impôt en faveur de la transition énergétique. La part de subvention publique couvre entre 40 et 60% des dépenses d'acquisition et d'installation en moyenne, cette part pouvant atteindre plus de 80 % en cas de prime majorée.

A la clé, plus de confort et des économies.

En vous équipant d'un matériel de chauffage récent et performant, vous consommerez moins de bois, vous gagnerez en confort et en sécurité et vous polluerez moins (les émissions sont divisés par 8 en moyenne, et parfois par 30 dans le cas de certains foyers ouverts). Mais changer d'appareil ne suffit pas : si vous souhaitez optimiser les performances de votre appareil, il s'agira également de porter une attention particulière à la qualité de votre combustible et à l'utilisation et l'entretien de votre appareil.

Si vous souhaitez bénéficier de la prime Air Bois, renseignez-vous auprès de l'ALEC au 04 76 00 19 09.

Plus d'infos sur chauffagebois.lametro.fr et alec-grenoble.org

COVOITURAGE



Arrêt d'autostop et de covoiturage

En quête de nouvelles solutions pour vos déplacements quotidiens ? Choisissez l'autostop ou le covoiturage ! Rendez-vous ici !

L'autostop, c'est facile !

- Je m'inscris gratuitement sur autostop.metromobilite.fr.
- Je reçois ma carte de membre et un autocollant pour ma voiture si je suis aussi conducteur.
- Je me déplace, en rejoignant un arrêt*

- Passager, je me dirige vers l'arrêt le plus proche de ma fiche destination.
- Conducteur, je m'arrête sur mon trajet.

*Carte des points d'arrêt disponible sur autostop.metromobilite.fr

Bonus

- Pour visualiser les arrêts* à proximité, signaler votre présence aux conducteurs ou localiser les autostoppeurs, téléchargez l'application REZO POUCE. Disponible sur [Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.rezo.pouce) et [App Store](https://itunes.apple.com/fr/app/rezo-pouce/id1441441441)

Un coup de pouce ?

- autostop.metromobilite.fr
- 05 63 05 08 00 du lundi au vendredi, de 9h30 à 17h30 (appel non surtaxé)

Tentez par le covoiturage ?

Je me connecte sur movici.auvergnerhonealpes.fr pour proposer ou trouver un trajet.

mov'ICI
Auvergne-Rhône-Alpes

FORUM EMPLOI

1 SEMAINE POUR L'EMPLOI
3 - 11 OCT. Pôle emploi

FORUM EMPLOI MÉTROPOLE DE GRENOBLE

#VERSUNMÉTIER • #1SP1E2019 • POLE-EMPLOI-AUVERGNE-RHONE-ALPES.FR

INDUSTRIE JEUDI 3 OCT. 9H-12H / 13H30-17H GRENOBLE Patinoire PoleSud 1 Avenue d'Innsbruck	SERVICES AUX ENTREPRISES, BÂTIMENT, TRANSPORT, LOGISTIQUE VENDREDI 4 OCT. 9H-12H / 13H30-17H SAINT-ÉGRÈVE Espace Robert Fiat 6 Impasse du Châtelet	INFORMATIQUE, NUMÉRIQUE MARDI 8 OCT. 9H-12H / 13H30-17H GRENOBLE Stade des Alpes 1 Avenue de Valmy	COMMERCE, HÔTELLERIE/RESTAURATION MERCREDI 9 OCT. 9H-12H / 13H30-17H SEYSSINS Le Prisme 89 Avenue de Grenoble	SERVICES À LA PERSONNE, NETTOYAGE JEUDI 10 OCT. 9H-12H / 13H30-17H LE-PONT-DE-CLAIX Foyer Municipal Avenue du Maquis de l'Oisans
--	---	---	--	---

120 RECRUTEURS + DE 900 POSTES



DÉMARCHES MÉTROPOLE



PRATIQUE

démarches.lametro.fr : COMMENT ÇA

MARCHE ?

Tout savoir sur les services proposés et le mode d'emploi de la plateforme de services de la Métropole.

LES PRINCIPAUX SERVICES ET DÉMARCHES DE LA PLATEFORME **démarches.lametro.fr**

CONTACT

- Demande de renseignement sur les déchets, la voirie, l'eau potable, les eaux usées, la mobilité, le logement, l'urbanisme, le développement économique, les ressources humaines...

SIGNALEMENT

- Signalement d'un problème sur la voirie
- Signalement d'un problème concernant les déchets

COMMANDES DE BACS (service gratuit)

- Bac de collecte
- Composteur
- Lombricomposteur

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Demande d'autorisation de stationnement pour déménagement ou travaux
- Demande de badge d'accès aux zones piétonnes de Grenoble
- Demande de macaron pour la Zone à Trafic Limité

RECRUTEMENT / RESSOURCES HUMAINES

- Répondre à une offre d'emploi de la Métropole
- Envoyer une demande de stage, une demande d'alternance...

PROCHAINS SERVICES À VENIR

- Demande d'occupation commerciale
- Demande de raccordement de réseaux...

LE MODE D'EMPLOI

1) RENDEZ-VOUS SUR LE SITE :

démarches.lametro.fr

Pour plus de confort, il est possible de créer un compte personnel (cette option est facultative).

2) REMPLIR LE FORMULAIRE SOUHAITÉ ET ENVOYER

3) POUR CERTAINES DÉMARCHES, UN CODE DE SUIVI EST DÉLIVRÉ

Celui-ci permet de suivre en ligne l'évolution de la demande.

À VENIR : LE PROGRAMME

« DITES-LE NOUS UNE FOIS »

Avec ce programme, un usager (particulier ou entreprise) effectuant une démarche sur **démarches.lametro.fr** ne sera plus obligé de fournir certaines informations ou pièces justificatives (revenu fiscal de référence, justificatif d'identité...) dès lors que ces éléments seront déjà connus par les services de l'administration et qu'il aura donné son accord.

POURQUOI CRÉER UN COMPTE PERSONNEL ?

- Pré-remplissage des formulaires avec ses coordonnées
- Enregistrement d'une démarche en mode brouillon
- Historique des demandes en cours ou terminées
- Notifications pour alerter de l'évolution de vos demandes

UNE CONNEXION POSSIBLE AVEC «FRANCECONNECT»



L'internaute a la possibilité de se connecter à son compte personnel métropolitain avec ses identifiants FranceConnect. FranceConnect est un dispositif qui permet aux internautes de s'identifier sur un service en ligne par l'intermédiaire d'un compte existant (impots.gouv.fr, ameli.fr...).

Plus d'infos sur : franceconnect.gouv.fr



AVEC L'APPLICATION DÉDIÉE, DES DÉMARCHES PLUS FACILES SUR MOBILE

Depuis début mai, la plateforme de démarches de la Métropole fait partie des toutes premières plateformes web de collectivités à être accessible sur smartphone via un nouveau type d'application : la Progressive Web App (PWA). Cette application web, se comporte comme un site internet sur ordinateur, et comme une application mobile sur smartphone et tablette.

L'avantage : bénéficier de atouts ergonomiques d'une application, sans avoir à la télécharger sur son smartphone (ce qui permet ainsi de ne pas consommer d'espace). Fonctionnant sur toutes les tailles d'écrans et obligatoirement sécurisées, les PWA sont aussi mises à jour en temps réel. Avec cette évolution, la Métropole souhaite également améliorer l'expérience utilisateur de sa plateforme de démarches en ligne, avec un accueil plus personnalisé pour les usagers ayant créé un compte, et l'accès à des notifications en cas de changement de statut de la démarche.

Comment faire pour utiliser la PWA ? C'est facile : sur son mobile, se connecter à **démarches.lametro.fr** et suivre le guide pour ajouter en 1 clic l'application sur l'écran d'accueil de votre smartphone, sans avoir à la télécharger.

COLLECTE DE SANG

Lundi 16 septembre 2019

Veurey-Voroize

Salle des fêtes

De 16H45 à 19H45

Ne venez pas à jeun. Si possible, buvez sucré 1h à 1h30 avant le don.

Évitez toute matière grasse au repas de midi.

Vous avez répondu peut être à la demande de l'EFS lors de la dernière collecte

En effet nous avons accueilli 64 donneurs dont 7 nouveaux donneurs pour l'EFS.

Nous voudrions remercier au nom des malades, tous ceux qui ont pris la peine de se déplacer.

Vous avez déjà accompli ce geste d'altruisme, et vous pouvez faire fructifier cet effort en incitant les membres de votre famille, vos amis, vos voisins, vos collègues de travail à venir nous rejoindre.

Ils assureront ainsi la continuité de notre chaîne de solidarité la rendant plus forte et suppléant les personnes qui devront s'arrêter pour diverses raisons : âge ou maladie.

LES PETITS MALINS

Parents d'enfants scolarisés à Veurey Voroize cet article est pour vous !!!

Les Petits Malins organisent tous les temps périscolaires ouverts aux enfants de 3 à 11 ans
Dans le détail voici ce que nous proposons :

Le PERISCOLAIRE

Nous organisons l'accueil périscolaire du matin et du soir pour les enfants scolarisés à Veurey-Voroize.

- L'accueil du matin se déroule de 7h15 à 8h30. Il est assuré par Audrey.

- L'accueil du soir se déroule de la fin de l'école jusqu'à 18h30. Il est assuré par Audrey, Vanessa

Nous proposons également sans supplément, l'accompagnement de vos enfants sur les lieux de leurs activités extrascolaires, type judo, musique..., lorsque cela est possible

Les « Ateliers du péri »

Les enfants sont pris en charge à la sortie des classes à 16h30 par les différents intervenants et ce, jusqu'à la fin de

l'activité : 18h pour les élémentaires et 17h30 pour les maternelles.

(Accueil périscolaire possible après).

Plusieurs activités sont proposées telles que : Ateliers gymniques en musique, Aide à la scolarité, éveil corporel, théâtre, Ateliers d'inspiration Montessori ...

Une inscription spécifique est à faire aux PETITS MALINS pour y avoir accès.

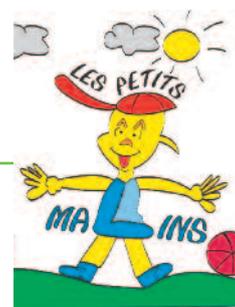
Les MERCREDIS

Le centre est ouvert les mercredis de 8h à 18h. L'accueil peut se faire en journée, en demi-journée, avec ou sans repas. Des activités adaptées sont mises en place, dans une ambiance toujours conviviale et un cadre rassurant.

L'inscription en journée complète est obligatoire les jours de sortie (mentionnés au programme).

Un accueil est aussi possible les mercredis matin à partir de 7h15 OU les mercredis soir jusqu'à 18h30.

Bonne rentrée à tous et retrouvez nous sur www.lespetitsmalins.fr



CLV

Les inscriptions se feront lors du forum le 6 septembre

Adhésion association : 10 €.

Les cours ne sont pas dispensés durant les vacances scolaires



Activités	Jour	Horaires	Tarifs Veurey Noyarey Montaud	Tarif extérieur	Lieu
Cartonnage / Broderie / Couture Pascale Rigault, Animatrice	Lundi Mercredi	14h-16h30 19h30-22h	40 € tarif unique pour 1 ou 2 cours	60 € tarif unique pour 1 ou 2 cours	1 ^{er} étage EMB
Terre Brigitte Long, Sculpteur céramiste	Mardi	9h-12h 18h-21h	340 € 1 cours par semaine	380 € 1 cours par semaine	Sous-sol SDF
Archéologie	Contact : Jean-Louis Bonaventure – Tel 06.65.07.60.41				
Yoga Bertrand Perrier, Professeur	Mercredi	18h30-19h45	160 €	190 €	2 ^{ème} étage EMB
Racon'thé	1 fois par mois.				
Ecriture	1 fois par mois, contact Nicole Destenave, nicole.destenave@libertysurf.fr				

Appel à candidatures

EXPO ARTS ET ARTISANAT 16 & 17 Novembre

Vous créez... et vous habitez Veurey ou une commune voisine.

Venez faire découvrir vos créations lors de l'exposition annuelle organisée par Culture et Loisirs les 16 et 17 novembre 2019 à la salle des fêtes.

Peu importe le nombre de créations, vous êtes les bienvenus ! N'hésitez pas à en parler à vos connaissances.

Cette exposition vous donne l'opportunité de vendre vos œuvres si vous le souhaitez.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter à cultureloisirsveurey@gmail.com ou au 06.03.40.70.47.

CMEV

Les inscriptions au CMEV pour les cours d'escalade auront lieu le vendredi 6 septembre à 18h00 à la salle des fêtes de Veurey.

Par ailleurs pour son cinquième Trek le club reprend un peu de désert !

Après celui d'Atacama en 2012, nous irons randonner dans l'Erg de Chegaga au Maroc et pendrons de la hauteur dans l'Atlas central, au djebel du Saghro avec l'ascension du sommet éponyme culminant à 2712m.

Onze Adhérents du club partiront de Marrakech du 6 au 17 novembre pour cette aventure au rythme de la caravane et à la rencontre des nomades du massif dunaire le plus haut du



pays. Un itinéraire varié alliant le sable de l'Erg et les cailloux du Reg avec ses plateaux déchiquetés et escarpés, ses canyons et pitons basaltiques dominant la vallée du Drâa. Un « Lâcher-prise » assuré pour ce nouveau Trek dépaysant aux décors insolites...

AGENDA

- Vendredi 6 septembre
Forum des Associations
18h00 parvis salle des fêtes.
VEUREY - Salle des Fêtes

- Mercredi 11 septembre
à 18h00 dans le cadre du déploiement de la fibre par ORANGE sur la commune, une réunion d'information se tiendra en mairie en présence de représentants de l'opérateur.

- Lundi 16 septembre
on du sang de 16h45 à 19h45 Salle des Fêtes à Veurey.

- Mercredi 18 septembre
collecte des encombrants.
Contacter la Metro au 0800 500 027 la veille avant midi.

INFORMATIONS UTILES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Tél. 04.76.85.16.80

> Lundi 15h-17h
> Mardi 8h-12h / 13h-17h
> Mercredi et Vendredi 13h-17h
> Jeudi 8h-12h/13h-18h
> Samedi 8h-12h

Cabinet médical :

• Médecins généralistes :

Dr. PARMENTIER Christophe et
Dr. PAUTHIER Laurent : 04.76.53.95.29

• **Kinésithérapie** : Marie José MICHAL
04.76.53.94.26

• **Podologue** : Pierre-Olivier FORTOUL :
04.76.43.88.09

• Infirmières :

- Pascale FAURE : 04.76.53.81.26 /
06.80.72.99.30
- Bénédicte ZUANON : 06.01.45.69.54
- Laurence LAVERRIERE : 06.14.01.45.80

• Psychologues :

- Cécilie RONDAN :
06.45.81.74.72
- Marianne DELEPELAIRE :
06.62.12.46.18

Pour les urgences : 15

Gendarmerie de Sassenage :
04.76.27.42.17

Police et gendarmerie : 17

Pompiers – centre de secours :

18 ou 112 depuis un téléphone portable

SAMU : 15 ou 112 depuis un téléphone portable

Urgences 114 : 114 par fax ou sms, pour les personnes ayant du mal à entendre ou parler

Centre anti poison : Tél. : 04 72 11 69 11

Pharmacies et dentistes de garde :

Tél. : 3915 (numéro surtaxé)

CCAS :

ccasveureyvorize@orange.fr

Permanence avocat : 1er mercredi de chaque mois de 9h00 à 11h30 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

Permanence architecte conseil : 1er vendredi du mois de 13h30 à 17h00 en mairie. Prise de RDV auprès du secrétariat mairie.

ETAT CIVIL

• **NAISSANCE** :

Ezyo, René, Alexandre CURTO
né le 21/08/19 à GRENOBLE

• **MARIAGES** :

Andrew LITTLEJOHN et Elsa CHARLETY le 3/08/2019

Emilien MATHIOT et Lydiane IZZO le 10/08/2019

Merci aux contributeurs (trices) de déposer articles et photos exclusivement, via le site internet dans l'onglet partager se trouvant en haut de la page d'accueil, soit par la boîte mail suivante : touratou@gmail.com.

Prochaine date maxi de dépôt des fichiers VENDREDI 27 SEPTEMBRE.

N'attendez pas le prochain Mag Info pour vous tenir informé des dernières actus du village, consultez le site internet et la page Facebook de la mairie ou bien l'application pour smartphone "PanneauPocket" en téléchargement sur Google Play.